

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA

3 rue Victor Bérard – CS 50086
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
Tél. 03.84.53.06.39



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

08 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°18-2022

Objet :	Nombre de membres en exercice	20
Motion de soutien au diplôme universitaire : Gestionnaires administratifs – secrétaires de mairie	Nombre de membres présents	12
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	0
	Nombre de membres votants	12
	Date de la convocation : 26 août 2022	

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Clément PERNOT, Président, Frank STEYAERT, Françoise VESPA (arrivée à 11 h), Gérard FERNOUX-COUTENET, Gérard DUCHENE, Geneviève MOREAU, Zora CHAFFARD-QOCHIH, Régis CHOPIN, Christian NOIR, Raphaël PERRIN, Maurice HOFFMANN, Chantal MARTIN suppléante.

EXCUSES : Mesdames Christiane MAUGAIN, Véronique LAMBERT, Aline CALLEGHER, Jacqueline LAROCHE, Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Arielle BAILLY, Valérie DEPIERRE, Messieurs Alain CHOULOT Dominique CHAUVIN.

Assistaient également à titre consultatif Véronique DELACROIX, Directrice du Centre de Gestion, et Agnès ARNOULD responsable communication et marchés publics.

Le métier de secrétaire de mairie a évolué au cours des dernières années et les secrétaires doivent répondre à des exigences d'expertise de plus en plus fortes liées tant aux évolutions législatives et réglementaires qu'à la dématérialisation de nombreuses activités et procédures.

Ces évolutions, ajoutées aux difficultés d'exercice en milieu rural où le travail s'exerce souvent sur plusieurs communes et à temps à non complet, font que ce métier est aujourd'hui en forte tension. Tension au niveau du recrutement pour pallier les départs à la retraite mais également tension au niveau du fonctionnement.

En plus de la formation au métier de Secrétaire de mairie en Communes Rurales, en partenariat avec le CNFPT, Pôle Emploi et la Région, 3 mois alliant théorie et pratique, le CDG du Jura et ses homologues comtois ont participé à la mise en place d'un diplôme Universitaire Gestionnaires Administratifs-Secrétaires de Mairie, en partenariat avec l'Université de Franche-Comté.

Ces formations sont complémentaires en ce qu'elles proposent des parcours différents en fonction du profil du stagiaire, de la durée et du contenu et des besoins territorialisés.

Pourtant, la question du financement de la formation contraint le maintien de certains dispositifs lorsqu'ils sont conditionnés à l'attribution exclusive de l'Allocation Individuelle de Formation par Pôle Emploi.

Or, cette seule modalité de financement pour le Diplôme Universitaire n'est pas viable, d'autant qu'il est ouvert à l'ensemble des départements de Bourgogne et Franche-Comté.

Alors même que l'intérêt du diplôme n'est plus à démontrer, tant au regard des résultats en termes d'emploi des lauréats qu'au regard du niveau d'expertise qu'il procure avec un enseignement dispensé par des universitaires de droit public et des intervenants professionnels occupant des fonctions de direction générale ou spécialisés, sa pérennité est à chaque nouvelle session remise en cause.

Le CDG 70 et l'UFR SJPEG de l'Université de Franche-Comté ont alerté les financeurs et ont présenté à plusieurs reprises le dossier à la Région Bourgogne Franche-Comté, chef de file en matière de formation.

Malgré les enjeux relevés et la nécessaire adaptation des politiques publiques de l'emploi aux spécificités des collectivités territoriales rurales, la Région n'a pas répondu favorablement à la demande de soutien financier et la session 2022 n'a pas pu s'ouvrir pour cette raison. Pourtant, des diplômes similaires se sont ouverts sur le territoire national, forts d'un partenariat avec la Région.

Convaincu que le diplôme doit être non seulement maintenu mais surtout pérennisé, le Conseil d'administration du CDG 70 souhaite interpeller le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté pour obtenir des engagements fermes et définitifs visant à sécuriser le DU « GASM ».

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration du CDG souscrit, à l'unanimité, à la présente motion pour :

- apporter son soutien pour la pérennisation du diplôme Gestionnaires Administratifs – Secrétaires de Mairie,
- autoriser le Président à inviter les conseils municipaux et communautaires du Jura à s'associer en se prononçant également par une motion de soutien.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 14 septembre 2022

Le Président,


Clément PERNOT

